



Produits autorisés

Papier, carton, livres,
Verre
Electro-ménager
Métaux
Bouteilles et flacons en plastique
Déchets de jardin (feuilles, tontes, tailles, branchages...)
Gravats et inertes (béton ...)
Tout-venant (autres plastiques, matelas, placoplâtre...)



Les déchets ménagers spéciaux

Quantités admises par apport :
Moins de 10 litres ou unités
Piles
Batteries
Huiles de vidange et de friture
Peintures, vernis, colles
Solvants chlorés et non chlorés
Acides et bases
Cosmétiques
Aérosols
Radiographies

Produits interdits

Ne sont pas admis :
Les ordures ménagères
Les éléments entiers de voiture ou de camion
Les pneus
Le textile
Les cadavres d'animaux
Les déchets anatomiques ou infectieux
Les déchets hospitaliers
Les déchets industriels

Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif (exemple : amiante).

Pour se rendre à la déchetterie, les usagers doivent uniquement utiliser :

Des véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque.
Des fourgons tôle d'une largeur inférieure à 2.25m d'un poids total en charge inférieur à 3.5 tonnes et non attelés.



Les véhicules à benne basculante et à plateaux ne sont pas admis sur la déchetterie.
L'accès est limité à un volume de déchet de 5 m³ par jour et par usager et pour le matériel informatique à 1 seul exemplaire par élément, soit par exemple : 1 clavier + 1 unité centrale + 1 imprimante.

